

Aux Ecoles de Paca Ouest

Après une partie de cette année 2020 difficile et contraignante, nous devons reprendre l'activité chorégraphique avec toujours cette passion qui nous unit et toujours la même volonté de développer des actions destinées aux pratiquants amateurs de la danse.

Le concours PACA ouest a été reporté au 19 et 20 septembre

Afin de prendre les précautions nécessaires pour les candidats, les spectateurs, l'encadrement et vous-même, voici les directives à suivre en accord avec la SAFIM Parc Chantot.

1. **LES CANDIDATS**

- 1.1 Port du masque obligatoire (+ 1 de secours) dans toute l'enceinte du théâtre et jusqu'au plateau voire sur la scène pendant la démonstration, sous peine d'exclusion (modèle attestation ci-jointe)
- 1.2 Prise de température à l'arrivée avec accès interdit si température.
- 1.3 Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique
- 1.4 A leur arrivée, les candidats seront coiffés et maquillés
- 1.5 Respecter l'heure de convocation
- 1.6 Présentation obligatoire de votre carte d'adhérent et votre convocation papier à l'accueil
- 1.7 Aucune effusion sera autorisée envers camarade ou professeur sous peine d'exclusion
- 1.8 Aucune prise de plateau

1.9 Dans les vestiaires, tous vos effets personnels doivent être rangés **un sac dans portant votre nom et celui de votre école.**

1.10 A l'appel des candidats pour se rendre vers les coulisses toujours avec le port du masque et carte adhérent autour du cou, les candidats accrocheront leur carte d'adhérent et éventuellement leur masque (si autorisation des parents représenté par le professeur permettant de danser sans masque à un tableau (un tableau côté cour et un tableau côté jardin afin qu'il n'y ait aucune manipulation autre que celle du candidat.

1.11 Récupération de la carte d'adhérent et du masque sur le tableau. Mise en place du masque sur le visage et retour aux vestiaires pour se rhabiller.

1.12 Respect des consignes des organisateurs et des exigences du théâtre sous peine d'exclusion.

2. **PUBLIC**

2.1 Port du masque obligatoire dans toute l'enceinte du théâtre

2.2 Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique

2.3 Respect des consignes des organisateurs et des exigences du théâtre sous peine d'exclusion.

3. **ENCADREMENT**

3.1 Port du masque obligatoire dans toute l'enceinte du théâtre et pour tous les postes occupés

3.2 Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique

3.3 A l'accueil des candidats :

- Pointage des candidats en fonction de leur convocation et

de leur carte d'adhérent et distribution de porte carte d'adhérent avec cordon.

3.4 Prise de température avant accès vestiaire

3.5 Dans les vestiaires contrôle du port du masque et vérification que les candidats aient un sac portant leur nom et celui de leur école pour ranger leurs effets personnels.

3.6 Dans les coulisses après contrôle de la carte d'adhérent, demander aux candidats d'accrocher au tableau prévu à cet effet leur carte d'adhérent et éventuellement leur masque si autorisation de danser sans masque.

3.7 Veiller à ce que chaque candidat sortant du plateau après sa prestation, reprenne sa carte d'adhérent et son masque. Remise en place du masque s'il a été enlevé pour danser avant de rejoindre les vestiaires.

4 JURY

4.1 Port du masque obligatoire dans toute l'enceinte du théâtre

4.2 Le jury sera informé que les candidats danseront pour certains avec le masque et cela n'aura aucune incidence sur les notes.

4.3 Eviter les rapprochements des juges avec professeurs ou candidats.

5 BILLETTERIE

5.1 Prix de l'entrée par période (Après une remise de prix commence une nouvelle période) 12.00 € : adultes et 6.00 €/enfant non adhérent ou personne avec handicap. Ceci afin de limiter l'accès

uniquement aux personnes concernées par les élèves passant dans chaque période. Pour chaque période, il y aura un bracelet d'identification de couleur différente.

- 5.2 Tout billet ne sera ni échangé, ni remboursé.
- 5.3 Paiement par chèque ou espèces
- 5.4 Un bracelet de couleur différente pour chaque session vous sera posé au poignet par une personne masquée et portant des gants.

6 BUVETTE

- 6.1 Port du masque et des gants obligatoires pour l'encadrement.
- 6.2 Pas de consommation directement au comptoir mais à l'extérieur.

7 REMISE DES PRIX

- 7.1 Nombre de remises :
4 remises de prix le samedi et 1 ou 2 le dimanche afin de limiter le nombre de candidats sur le plateau et le nombre de spectateurs dans la salle (sous réserve que nous n'ayons pas d'autres consignes gouvernementales ou préfectorales).

Les remises se feront dans l'ordre du concours en faisant en sorte que le candidat ait eu tous ses passages pour la même remise de prix afin que parents et enfants puissent quitter le théâtre.

7.2 Sur le plateau, le port du masque sera obligatoire pour tous les personnes présentes.

7.3 Aucune effusion ne sera tolérée sur le plateau

7.4 Les membres de l'encadrement portant des gants déposeront les coupes, les médailles et récompenses sur les tables prévues à cet effet. A l'appel du lauréat, à l'inverse de la procédure habituelle où les juges remettaient le diplôme et la récompense, le candidat sera invité à réceptionner sur une table au centre de la scène son prix.

Aucun rapprochement avec les juges ne sera autorisé.

IMPORTANT :

Afin de vous protéger juridiquement de toute procédures ultérieures émanant des parents. Nous vous conseillons de faire signer une attestation par école avec liste nominative des élèves par le professeur représentant les parents qui lui auront au préalable donner l'autorisation pour que leur enfant puisse concourir avec ou sans masque (Dès que toutes les modifications seront effectuées, nous vous adresserons l'attestation avec tous les noms de vos élèves).

Bonne chance et malgré les turpitudes du CORONAVIRUS, continuons ensemble à promouvoir cet art d'expression de l'humanité depuis son origine.

Votre Président